

Formatrices :

Marie Josée FALEVITCH – Sage-femme (1993) en libéral depuis 1997, DIU de Statique Pelvienne, DIU d'acupuncture, Sophrologue de l'Ecole de Sophrologie Caycédienne du Grand Avignon.

Catherine LEWICKI – Sage-femme (1986), titulaire du DIU d'Algologie « prise en charge de la douleur chronique », praticienne et enseignante de Do In et Shiatsu agréée par la FFST, exerce en libéral depuis 18 ans.

Dates :

18-19 avril 2011  
10-11 octobre 2011

Tarif auto-financement :

330 €

Prise en charge par le FIF-PL possible

Lieu :

MAISON DIOCESAINE – 6 rue Salomon Reinach – 30000 NIMES  
*Réservation hébergement auprès de la Maison Diocésaine*  
04.66.84.95.11 – Fax : 04.66.84.27.68 - [www.maison-diocesaine-nimes.cef.fr](http://www.maison-diocesaine-nimes.cef.fr)

GLOBALIS FORMATION

Catherine LEWICKI

04 67 84 27 54

[cath.lewicki@wanadoo.fr](mailto:cath.lewicki@wanadoo.fr)

Siret : 382 226 892 000 42

N° d'enregistrement à la DIRECTE :  
91 34 06 005 34

FORMATION MEDICALE ET  
GLOBALE DES SAGES-FEMMES

Marie-Josée FALEVITCH

04 66 26 00 36

[formationmedicaleglobale@yahoo.fr](mailto:formationmedicaleglobale@yahoo.fr)

Siret : 413 448 416 000 45

N° d'enregistrement à la DIRECTE :  
91 30 02845 30

# PRATIQUE DE L'EXERCICE LIBERAL

**LA SAGE FEMME  
DANS LE PARCOURS DE SOIN**

**DYNAMISME et EFFICACITE**



**DEUX ATELIERS**

1. PROJET D'INSTALLATION
2. EPANOUIR ET DYNAMISER  
UNE ACTIVITE LIBERALE EXISTANTE

## PRATIQUE DE L'EXERCICE EN LIBERAL

### OBJECTIFS GENERAUX

- La pratique libérale de la sage-femme sous le champ conventionnel : les parcours de soins, les réseaux de périnatalité, la maîtrise médicalisée.
- Les clefs d'une organisation rigoureuse tant au niveau administratif que comptable ou personnelle...
- Partager l'expérience de collègues hors de tout contexte de « concurrence » ou de jugement.
- Notion de rentabilité
- Evolution et perspectives professionnelles et personnelles (méthodes de travail, dynamisme du cabinet, obligation de formation...)
- La relation praticien/patient

### Pour les stagiaires souhaitant « Démarrer » ou remplacer dans les meilleures conditions possibles...

- Apporter au stagiaire des connaissances lui donnant la possibilité de s'installer en toute confiance dès le lendemain (démarches, locaux, patientèle, matériel...)
- Donner au stagiaire la possibilité de réfléchir dès le départ aux orientations qu'il souhaite donner à son exercice libéral : établir son « projet d'installation » précis.
- Organisation, gestion du planning, nomenclature, prescriptions...

### Pour les stagiaires déjà installés :

- Donner un nouveau souffle à sa pratique
- Permettre au stagiaire de procéder à l'auto-évaluation de son activité (en tous plans), et établir un nouveau projet, fonction de ses besoins et du contexte local.
- Permettre au stagiaire d'exercer conformément aux droits et devoirs de notre profession rappelant la nomenclature et son application au quotidien.

### OUTILS PEDAGOGIQUES

Exposés, commentaires de documents, échanges (pédagogie interactive), matériel informatique, documents-types.

### DOCUMENTS FOURNIS

Un « book » relié et un CD contenant :

- Recommandations de l'HAS
- Organigramme des démarches administratives pour la création d'une activité libérale (pour les stagiaires en projet d'installation), convention et nomenclature en vigueur, planning type informatisé, dossier obstétrical, dossier de suivi post-natal., ordonnances type, dossier de réhabilitation urogynécologique, fiche de liaison (entretien prénatal), courriers types, listing des interlocuteurs (administrations, aides à la formation, réseau professionnel)
- Contrats types d'association, de collaboration et de remplacement.
- Modèles de documents (fiche de liaison de l'EPP, comptes-rendus...)

## TRONC COMMUN

Présentations : définition des objectifs personnels et collectifs

Esprit de la formation

Recommandations de l'HAS

Les parcours de soins, les réseaux de périnatalité

La maîtrise médicalisée

La loi HSPT et la sage femme libérale

Les modes d'exercices : individuel, collaboration, association, SCM, SCP

Obligations déontologiques et aspects médico-légaux

Obligations administratives et comptables ; gestion de la comptabilité

Relation patient / praticien

Conscience professionnelle et respect de soi

Documents types fournis : description et commentaires

Dynamiser son cabinet

Synthèse de la formation

Evaluations finales :

Des évaluations continues seront faites tout au long de la formation

## ATELIERS

### Projet d'installation :

#### Relation avec la Sécurité Sociale :

- convention
- actes conventionnés, nomenclature
- actes non conventionnés
- litiges possibles, commission paritaire

#### Les démarches d'installation

- 1- Les interlocuteurs administratifs et professionnels : Le conseil de l'Ordre, l'URSSAF, la CPAM, les autres caisses, les mutuelles, la CARSAF, le FIF PL, les assurances, les AGA, les syndicats, les associations professionnelles.
- 2- Paiement des actes (règlement par la patiente, tiers-payant, feuilles de soins, télétransmission)
- 3- Locaux, matériel
- 4- Organisation et gestion des rdv (agendas et particularités)
- 5- Qualité et rentabilité

#### Etablir son projet d'exercice libéral

### Pour les stagiaires exerçant déjà en libéral :

- 1- Auto-évaluation de son activité professionnelle
- 2- Perspectives, propositions, nouvelles orientations possibles
- 3- Etablir un nouveau projet ou dynamiser, réorganiser etc... l'activité actuelle
- 4- Actes conventionnés et hors nomenclature
- 5- Organisation et gestion des rdv (agendas et particularités)
- 6- Qualité et rentabilité